

5. Point sur le bilan d'activités 2018 en quelques extraits



Ce qu'on peut dire...

- Une maquette prévisionnelle qui correspond à **107% du montant global de l'enveloppe FEADER**
- **Le 20/06/2018 : fermeture de l'enveloppe**
- Pour 2018, 52,75% de dossiers programmés, taux satisfaisant, avec encore 723 184,21 € restant à programmer (y.c. le SIAJ)
- Des FA 1 et 2 plus largement impactées que d'autres (FA3)
- **Une réaffectation des montants des FA décidée en COPROG du 03/10/18**
: abondement de la FA1 et FA4 à partir des montants affectés à la FA3 et FA5

Maquette ajustée – enveloppe complémentaire

Fiches action	FEADER attribué dans la convention	Transfert	FEADER attribué au CP du 03/10/2018
FA 1 : Affirmation des spécificités et des ressources économiques pour une meilleure notoriété du territoire	161 500 €	(+) 286 202,41 €	447 702,41 €
FA 2 : Structuration de filières et secteurs d'activités porteurs pour la transition énergétique	386 750 €	Non	386 750 €
FA 3 : Accompagnement vers l'innovation des TPE, microentreprises et pluriactifs	166 600 €	(-) 151 889,68 €	14 710,32 €
FA 4 : Mutualisation de moyens, d'emplois et de compétences autour de lieux et de dynamiques collectives	89 250 €	(+) 15 373,46 €	104 623,46 €
FA 5 : Optimisation de l'usage du foncier et de l'immobilier pour tester, valider et développer des activités professionnelles	331 500 €	(-) 149 686,19 €	181 813,81 €
FA 6 : Renforcer la stratégie du GAL par la coopération interterritoriale et transnationale	42 500 €	Non	42 500 €
FA 7 : Animation et fonctionnement du GAL	352 750 €	Non	352 750 €
TOTAL	1 530 850 €		1 530 850 €

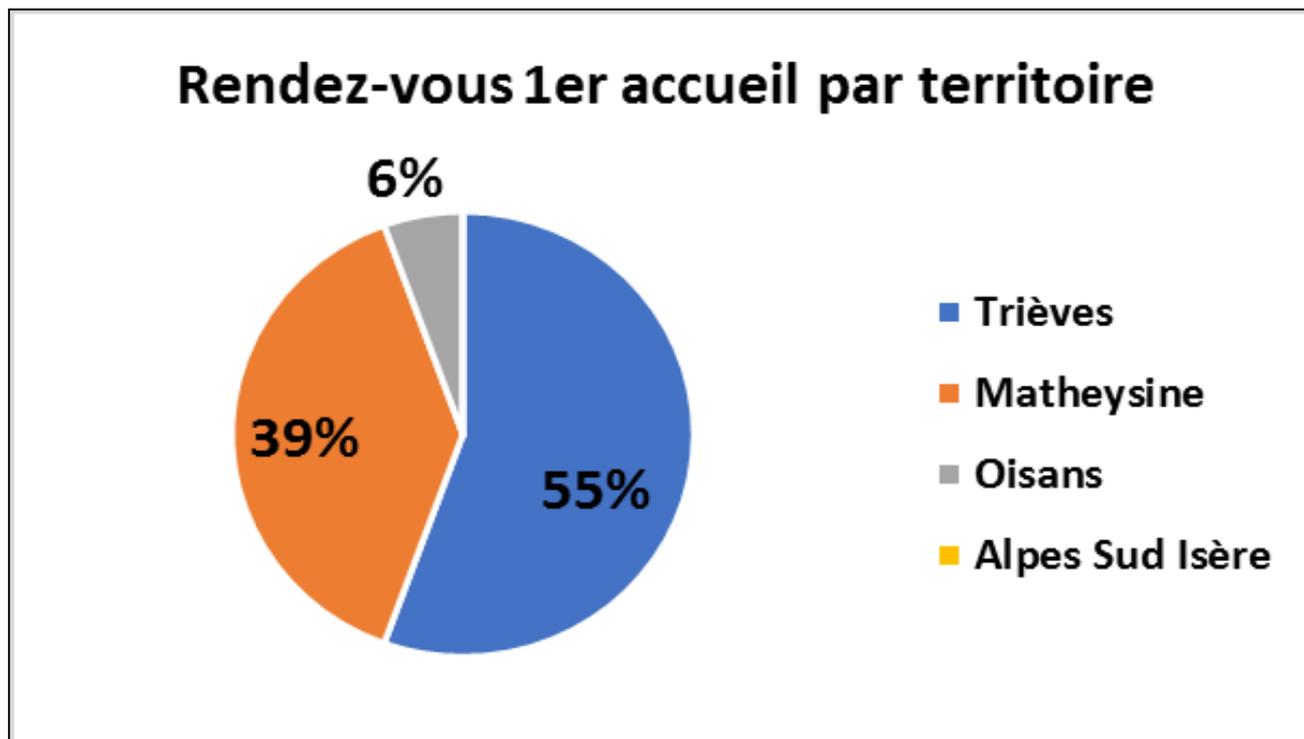
Enveloppe complémentaire

Montant conventionné	1 530 850 €
FEADER prévisionnel (programmé et à programmer)	1 639 964,59 €
FEADER restant	-109 114,59 €
FEADER affecté au fonctionnement du GAL 2020 et 2021	93 678,51 €
Total FEADER restant	-202 793,10 €
Enveloppe complémentaire demandé (30% de l'enveloppe conventionné)	459 255 €

Une demande qui s'est affinée et concerne, à la date du dépôt de demande, un montant de 512 690 €, soit 30% de l'enveloppe (montant global des projets recensés et chiffrés de 920 553 €)

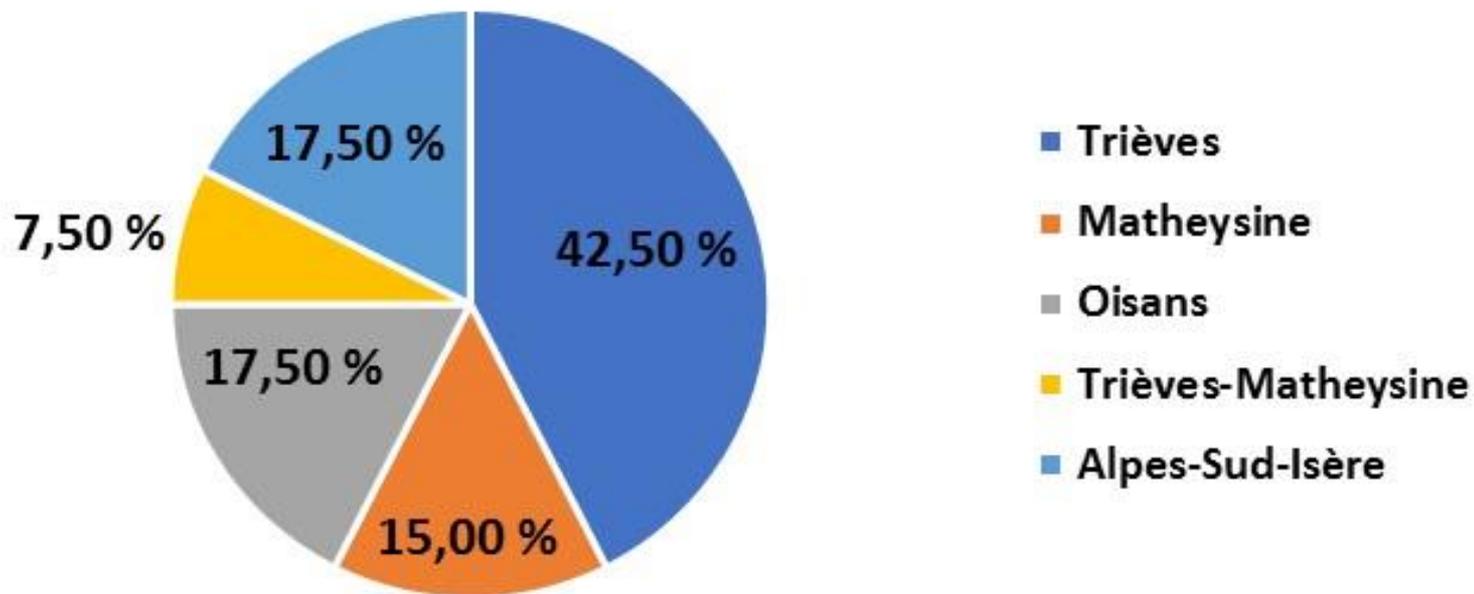
L'accueil des porteurs de projet

18 RV entre janvier et juin 2018 (fermeture de l'enveloppe)



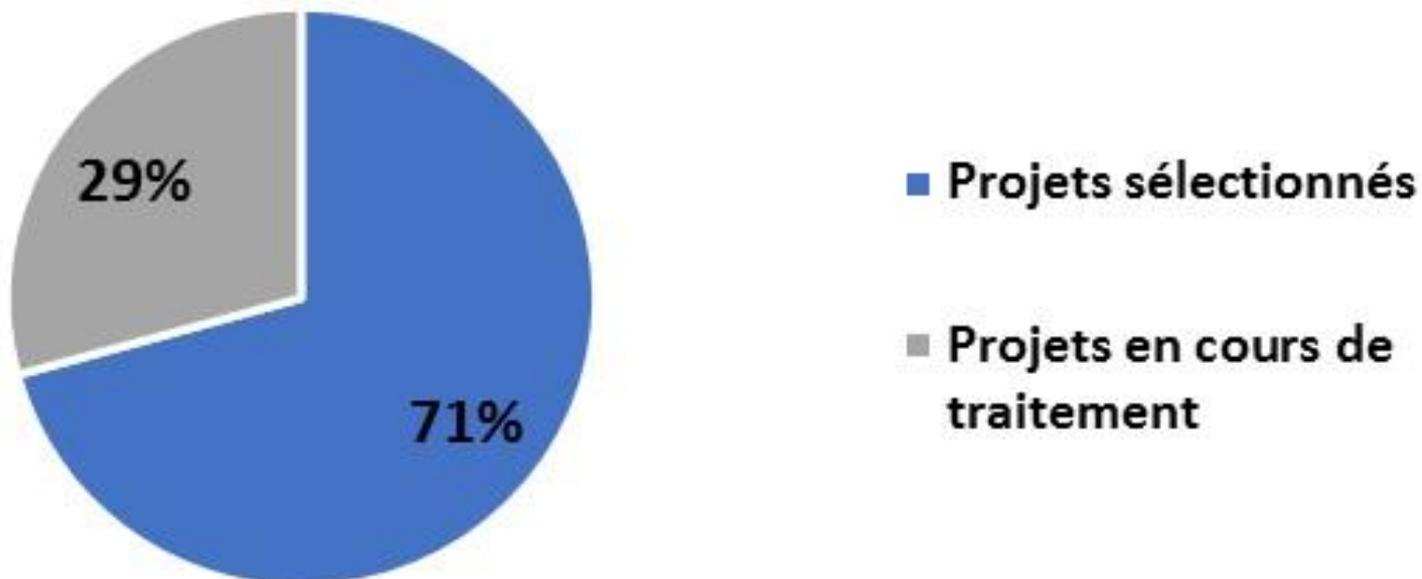
Les 40 projets déposés pour une subvention LEADER

Projets par territoire en fonction du nombre de projets (%)



Etat d'avancement 2018 du traitement des dossiers : une bonne évolution du dispositif de sélection

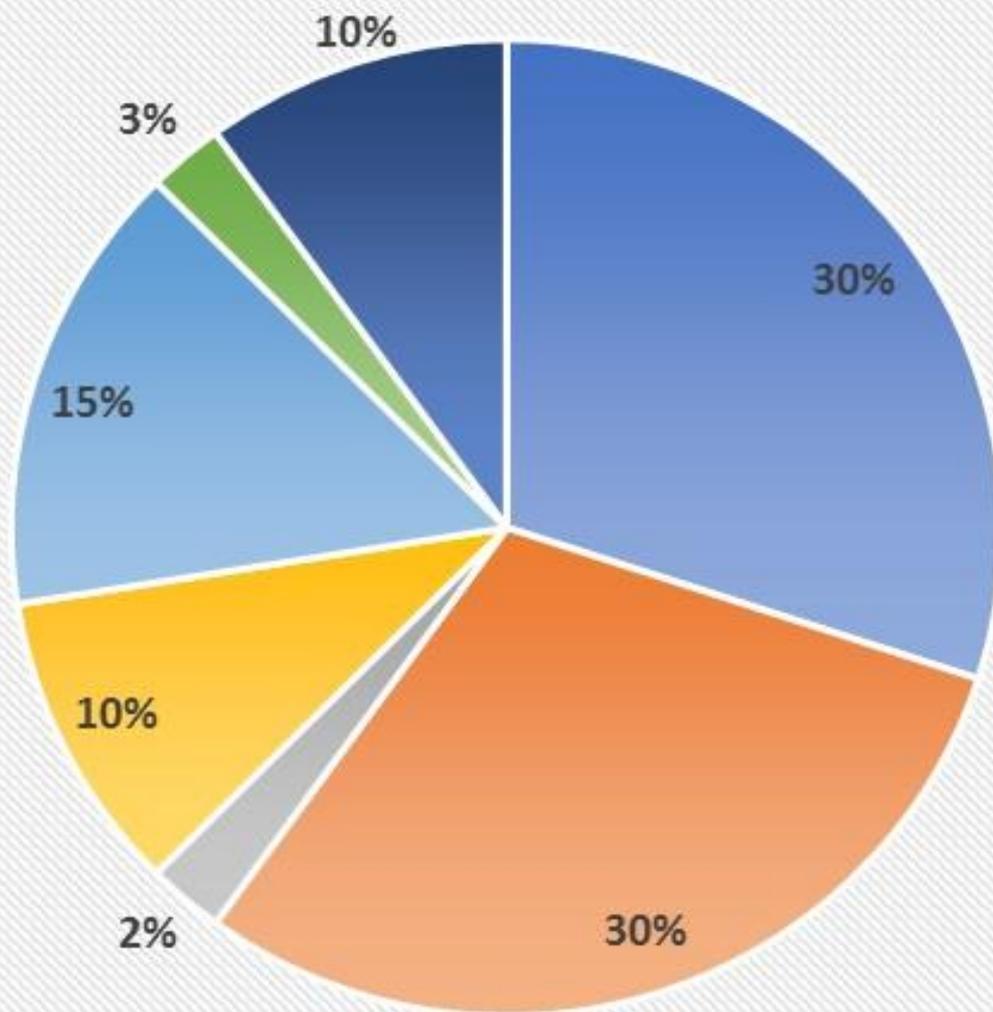
Projet faisant l'objet d'une demande de subvention
depuis 2016 en fonction du nombre de projet



Répartition des projets par fiches actions

Fiches action	Nombre de projets	% de projets par FA	€	%
<i>FA 1 : Affirmation des spécificités et des ressources économiques pour une meilleure notoriété du territoire</i>	12	30,00	421 104,52 €	25,68
<i>FA 2 : Structuration de filières et secteurs d'activités porteurs pour la transition énergétique</i>	12	30,00	696 385,79 €	42,46
<i>FA 3 : Accompagnement vers l'innovation des TPE, microentreprises et pluriactifs</i>	1	2,50	14 710 €	0,90
<i>FA 4 : Mutualisation de moyens, d'emplois et de compétences autour de lieux et de dynamiques collectives</i>	4	10,00	104 623,46 €	6,38
<i>FA 5 : Optimisation de l'usage du foncier et de l'immobilier pour tester, valider et développer des activités professionnelles</i>	6	15,00	132 993,24 €	8,11
<i>FA 6 : Renforcer la stratégie du GAL par la coopération interterritoriale et transnationale</i>	1	2,50	37 730,58 €	2,30
<i>FA 7 : Animation et fonctionnement du GAL</i>	4	10,00	232 416,68 €	14,17
Total de projets	40	100,00	1 639 964,59 €	100,00

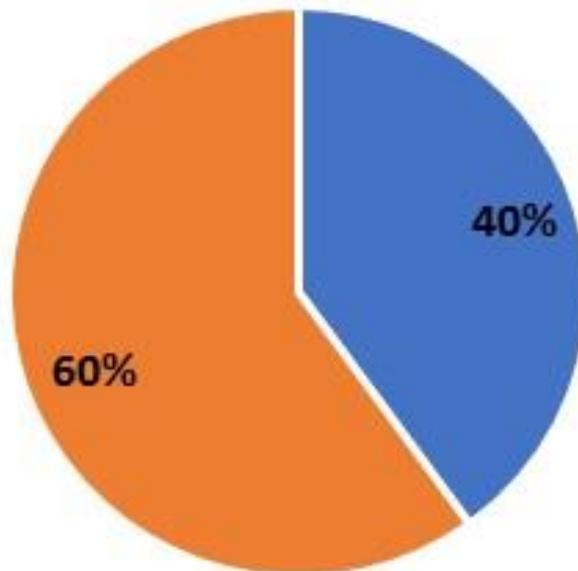
Projets par fiche action en fonction du nombre de projets



- FA 1 : Affirmation des spécificités et des ressources économiques pour une meilleure notoriété du territoire
- FA 2 : Structuration de filières et secteurs d'activités porteurs pour la transition énergétique
- FA 3 : Accompagnement vers l'innovation des TPE, microentreprises et pluriactifs
- FA 4 : Mutualisation de moyens, d'emplois et de compétences autour de lieux et de dynamiques collectives
- FA 5 : Optimisation de l'usage du foncier et de l'immobilier pour tester, valider et développer des activités professionnelles
- FA 6 : Renforcer la stratégie du GAL par la coopération interterritoriale et transnationale

Nature des porteurs de projets

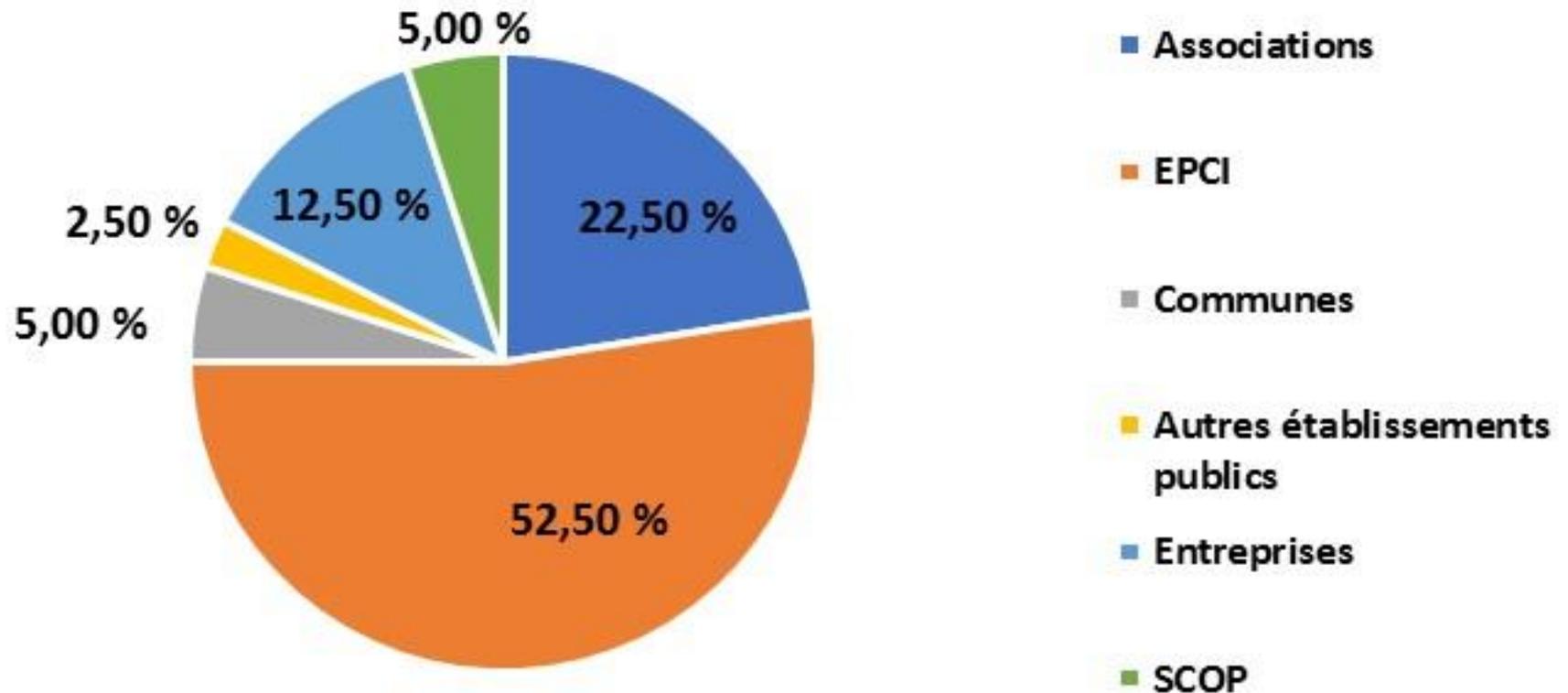
Projets par types de porteurs de projets en fonction du nombre de projets



- Porteurs de projet privés
- Porteurs de projet publics

A peine 40% de porteurs sont privés, dont 22% d'associations

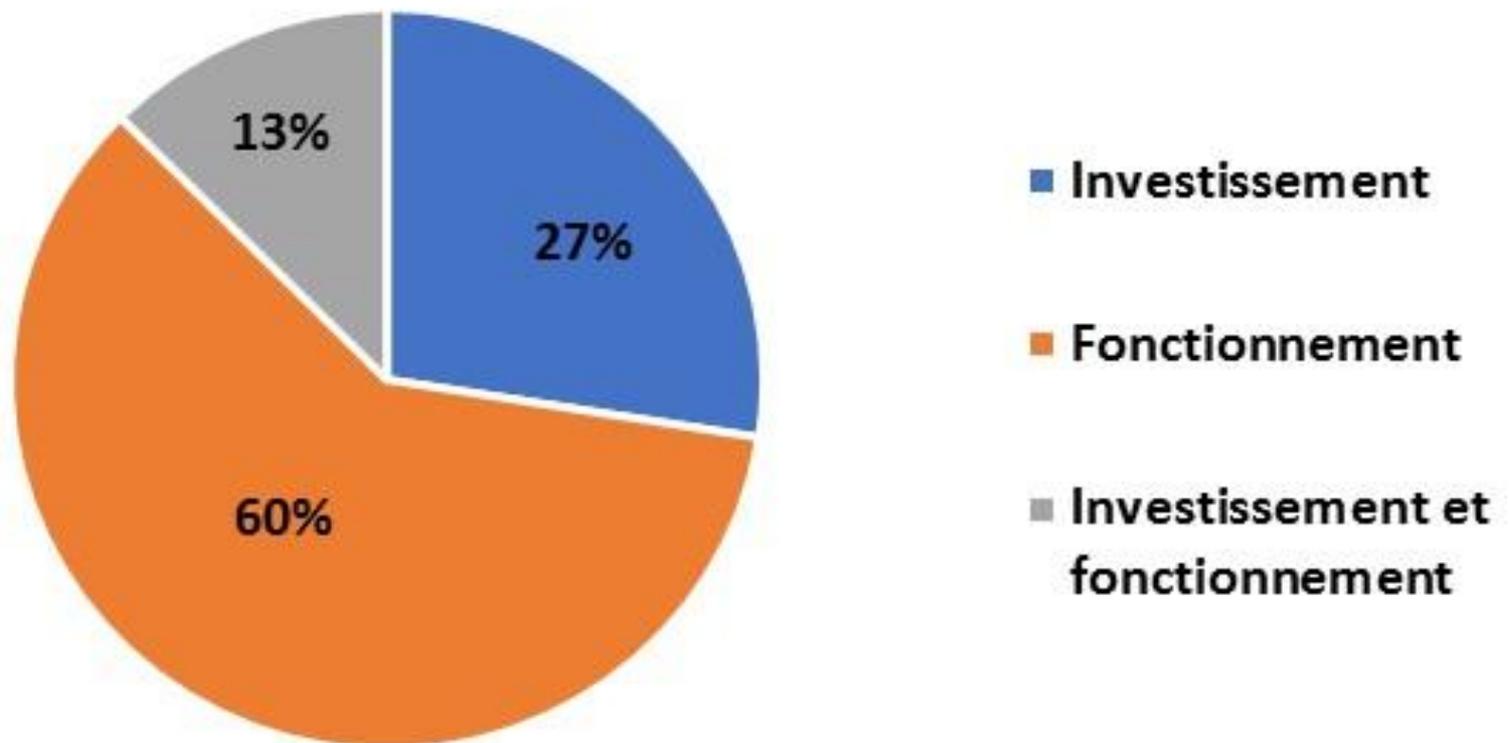
Projets par statut du porteur de projet en fonction du nombre de projets (%)



Types de projets (investissement/fonctionnement)

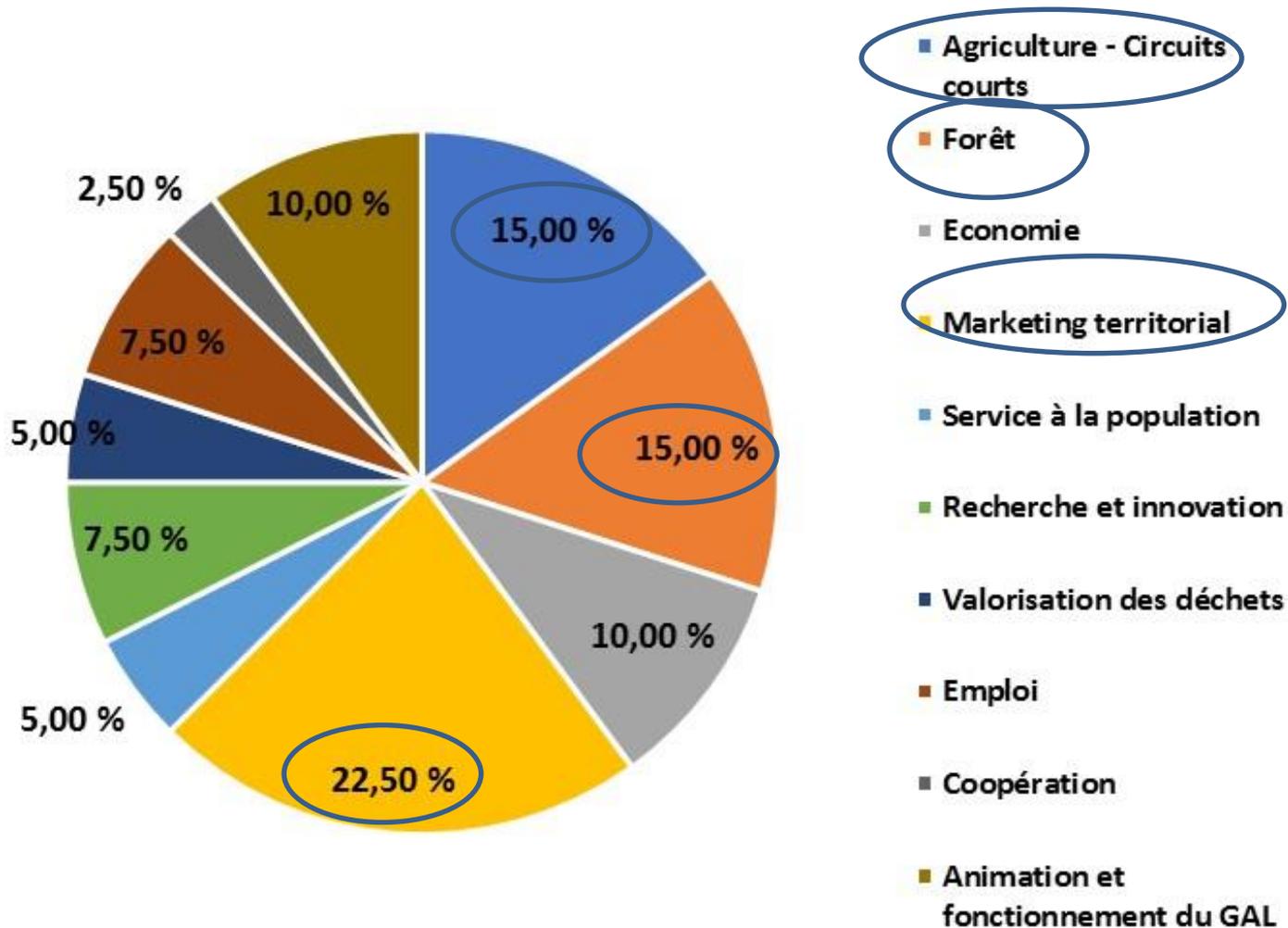
Des projets de fonctionnement largement portés par les EPCI.

Types de projets par nombre de projets (%)



Projets par thématiques

Projets par thématiques en fonction du nombre de projets (%)



En conclusion du rapport d'activités 2018 (p. 25)

- **Des constats :**
 - Mise en œuvre de l'outil de paiement (rattrapage des dossiers, ...)
 - Déséquilibre géographique marqué dans la répartition des projets soutenus
 - Répartition déséquilibrée entre fiches actions
- **Des préconisations pour 2019 :**
 - Réouverture de l'enveloppe LEADER
 - Rééquilibrage des montants des fiches actions
 - Anticipation sur la dernière étape de programmation, avec notamment le montant de l'enveloppe complémentaire : **mise en place de nouvelles modalités de distribution de l'enveloppe** (travail qualitatif et sélectif), avec l'introduction d'appels à manifestation d'intérêt thématiques **pour répondre aux besoins des territoires** (notamment Matheysine, Oisans)